



1 175 684 Francs-Comtois au 1^{er} janvier 2012

Entre 2007 et 2012 la population de la Franche-Comté augmente de 17 014 habitants. Les quatre départements francs-comtois gagnent de la population. La croissance de la population est la plus forte dans les communes de moins de 1 000 habitants qui regroupent 36 % de la population franc-comtoise.

Agnès Boudaquin, Charlotte Loup

Au 1^{er} janvier 2012, la population de la Franche-Comté s'élève à 1 175 684 habitants, soit 1,9 % des 63 375 971 habitants de France métropolitaine.

Entre 2007 et 2012, la population de la région augmente de 17 014 habitants soit une progression de 0,3 % en moyenne par an. Cette croissance est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine (+ 0,5 % par an) mais aussi à celle des régions limitrophes d'Alsace (+ 0,35 %) et de Rhône-Alpes (+ 0,9 %). Elle est en revanche supérieure à celle de la Lorraine et de la Bourgogne (+ 0,1 %) tandis que la Champagne Ardenne enregistre un très léger recul.

Les quatre départements de la région gagnent des habitants avec cependant des disparités. Avec 531 062 habitants au 1^{er} janvier 2012, le département du Doubs est celui qui en gagne le plus (+ 11 000 par rapport à 2007). La population de la Haute-Saône s'élève quant à elle à 239 750 habitants soit un gain de 2 550 habitants. Le Jura compte désormais 260 932 habitants, soit 2 000 habitants en plus. Enfin, la population du Territoire de Belfort s'établit à 143 940 habitants, soit 1 500 de plus qu'en 2007.

Presque 90 % des communes de la région comptent moins de 1 000 habitants et concentrent 36 % de la population. Parmi ces communes, 37 % possèdent entre 200 et 499 habitants. À elles seules, ces communes représentent 15,6 % de la population franc-comtoise. 84 communes ont moins de 50 habitants soit 0,3 % de la population régionale. La commune d'Urthère dans le Doubs est la plus petite commune de Franche-Comté avec 8 habitants. Les communes de 50 à 99 habitants représentent 1,5 % de la population franc-comtoise, celles entre 100 et 199 habitants 5,5 %, et les communes entre 500 et moins de 1000 habitants 13,4 %.

1 Répartition de la population franc-comtoise par taille de commune

Tranche de taille	Nombre de communes en 2012	Population municipale 2007	Population municipale 2012	Évolution 2007-2012	
				Absolue	Par an (%)
Moins de 50 habitants	84	3 024	3 048	24	0,16
50 à 99 habitants	234	17 114	17 730	616	0,71
100 à 199 habitants	449	62 149	64 845	2 696	0,85
200 à 499 habitants	581	175 481	183 776	8 295	0,93
de 500 à moins de 1 000 habitants	231	150 759	157 850	7 091	0,92
de 1 000 à moins de 3 500 habitants	163	270 221	277 305	7 084	0,52
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	19	78 224	78 417	193	0,05
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	13	79 579	79 853	274	0,07
10 000 habitants et plus	11	322 119	312 860	-9 259	-0,58
Franche-Comté	1 785	1 158 670	1 175 684	17 014	0,29

Source : Insee, Recensements de la population

La part des communes de moins de 1 000 habitants est la plus élevée dans le Jura et la Haute-Saône (92 %), puis le Doubs (84 %) et enfin le Territoire-de-Belfort (72 %). Avec + 0,9 % en moyenne par an, c'est dans ces communes que la population augmente le plus entre 2007 et 2012. La croissance de la population est moins forte dans les communes de 1 000 à moins de 3 500 habitants (+ 0,5 % en moyenne par an). En moyenne, dans les communes de 3 500 à moins de 10 000 habitants, la population augmente très faiblement, tandis qu'elle baisse dans les communes de 10 000 habitants et plus.

Dix des onze communes de plus de 10 000 habitants de Franche-Comté perdent en effet des habitants entre 2007 et 2012. Seule la commune d'Audincourt dans le Doubs en gagne (+ 200 habitants). Saint-Claude dans le Jura enregistre la baisse la plus forte de la région en valeur relative. La baisse de la population dans les villes-centres de Besançon et de Belfort profite aux communes situées à la périphérie. Ainsi Besançon et Belfort perdent des habitants alors que leur communauté d'agglomération en gagne.

Ce n'est pas le cas des autres communautés d'agglomération (Lons-le-Saunier, Montbéliard, Vesoul et Dole) dont le nombre d'habitants recule.

2 Les communautés d'agglomération de Besançon et Belfort gagnent des habitants

	Population municipale 2007	Population municipale 2012	Évolution absolue
CA du Grand Besançon	176 627	177 354	727
dont Besançon	117 836	116 353	-1 483
Pays de Montbéliard Agglomération	117 406	117 015	-391
dont Montbéliard	26 392	26 084	-308
dont Audincourt	14 595	14 787	192
CA Belfortaine	96 108	96 737	629
dont Belfort	51 327	50 102	-1 225
CA du Grand Dole	52 190	52 184	-6
dont Dole	25 051	23 685	-1 366
CA de Vesoul	32 931	32 807	-124
dont Vesoul	16 329	15 637	-692
Espace communautaire lons agglomération	32 120	31 669	-451
dont Lons-le-Saunier	18 075	17 353	-722

Source : Insee, Recensements de la population

Parmi les communes de 5 000 à moins de 10 000 habitants, Grand-Charmont, Valdahon et Morteau connaissent les plus fortes augmentations en valeur absolue et Luxeuil-les-Bains, Gray et Bethoncourt les plus fortes diminutions.

Sur les 19 communes de 3 500 à moins de 5 000 habitants de la région, douze gagnent des habitants entre 2007 et 2012 et sept en perdent. Les communes de Maîche (+ 255), Etupes (+ 235) et Villers-le-Lac (+ 217) enregistrent les plus fortes augmentations, tandis que la population de Morez (- 372), Pont-de-Roide (- 310) et Sochaux (- 270) diminue.

Parmi les communes de 1 000 à 3 500 habitants, trois communes sur quatre ont gagné des habitants en cinq ans. Entre 2007 et 2012, la population a le plus augmenté dans les communes de Fouchers (+ 353), Pirey (+ 306) et Granges-Narboz (+ 295) et le plus diminué dans les communes de Saint-Loup-sur-Semouse (- 400), Salins-les-Bains (- 244) et l'Isle-sur-le-Doubs (- 189).

Plus de 350 textes législatifs se réfèrent à la population légale

Le terme de « populations légales » regroupe pour chaque commune trois populations : sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale », résultant de la somme des deux premières. La population comptée à part comptabilise les personnes recensées dans une autre commune mais qui résident occasionnellement dans la commune considérée et dont la présence joue sur les charges communales. C'est le cas, par exemple, d'un étudiant qui est recensé dans la population municipale de la commune où il fait ses études et qui est compté à part dans la commune du domicile de ses parents, s'il y réside occasionnellement. Pour un usage statistique, ce sont exclusivement les populations municipales, rassemblant les résidents permanents, qui doivent être utilisées afin d'éviter tout double compte d'habitants.

Au 1er janvier 2009, les premières populations légales, issues de la nouvelle méthode de recensement en continu mise en place en 2004, sont entrées en vigueur. Elles sont depuis actualisées tous les ans à partir des informations collectées lors des enquêtes annuelles de recensement sur un cycle de 5 ans et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée. Néanmoins, les tendances et les évolutions ne peuvent s'observer de façon fiable au niveau communal que sur un intervalle de cinq ans, durée d'un cycle. Jusqu'à présent, ces évolutions ont été calculées par rapport à l'année 1999. Les premiers résultats, issus du recensement en continu, ont été millésimés 2006, le milieu du 1er cycle de cinq ans. Il fallait donc attendre cinq millésimes pour pouvoir calculer des évolutions à partir de ces premières populations légales. A partir du millésime 2011, les comparaisons peuvent désormais s'effectuer avec celles diffusées cinq ans auparavant, soit 2006 pour 2011, 2007 pour 2012, et ainsi de suite. Ces chiffres de population font l'objet d'une publication par décret et revêtent un caractère officiel. Ils sont utilisés dans le cadre de la mise en oeuvre de nombreux textes législatifs et réglementaires dans lesquels le critère de population intervient (350 environ). C'est le cas, par exemple, pour fixer les dotations de l'État aux communes ou le barème de certaines taxes.

Pour en savoir plus :

- Les chiffres de populations de toutes les communes de France sont disponibles sur notre site www.insee.fr



Insee Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Nellie Rodríguez

ISSN : 2416-8181

© Insee 2014

